

# AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTERÊT

## CRÉATION ET EXPLOITATION D'UN QUAI FLUVIAL SUR LE PARC DES INDUSTRIES ARTOIS-FLANDRES

Le Parc des industries Artois Flandres est un parc industriel de 460 ha situé sur le territoire des deux communes de Douvrin et de Billy-Berclau entre Lens, Béthune et Lille. Il est aménagé, géré et commercialisé par le syndicat mixte SIZIAF, établissement public regroupant les agglomérations de Béthune-Bruay et de Lens-Liévin.



En 2022, le Parc des industries compte 90 entreprises et 5 500 salariés.

Depuis 2019, le Parc des industries connaît une mutation industrielle avec la fin progressive de la production des moteurs thermiques et la transition vers l'électromobilité soutenue par l'arrivée de la gigafactory ACC.

L'arrivée d'ACC, le développement de nouvelles entreprises industrielles comme Vanheede et Atlantic, la saturation du trafic routier sur la RN 47, les enjeux écologiques favorisant la réduction de l'empreinte carbone des entreprises, sont autant d'éléments qui ont poussé le SIZIAF à étudier l'opportunité et la faisabilité de la création d'un quai.

Les résultats de l'étude montrent que les flux qui seront générés par la gigafactory ACC ont un volume suffisant pour créer un quai fluvial sur le Parc des industries Artois Flandres.

L'étude a étudié la faisabilité technique de la création d'un quai à l'extrémité de l'avenue de Berlin sur un terrain de 3 ha.

**Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet de rechercher un opérateur (ou un groupement d'opérateurs) pour créer et exploiter un quai sur le Parc des industries Artois-Flandres afin de répondre aux besoins des entreprises présentes et futures.**

Pour répondre à cet AMI, les candidats intéressés sont invités à télécharger le dossier de candidature sur le site Internet du SIZIAF : <https://www.parcdesindustries.com/marches-publics/>

Les dossiers de candidature et de projet devront être remis avant le 12 décembre 2022 17 h 00.